CLOTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS

La Constitution : entre non-dits et violations

Les parlementaires sont depuis hier en vacances. Lors des traditionnels discours de clôture de session, les deux présidents de chambre du Parlement ont préféré faire l'impasse sur la lancinante question de la révision constitutionnelle. Pour sa part, Ahmed Ouyahia se dit prêt à dynamiser l'action de «l'appareil de l'Etat», quitte à passer outre les dispositions de la Constitution.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - La position de Abdelaziz Ziari et de Abdelkader Bensalah est tout à fait logique : pourquoi aborder un dossier aussi sensible que la révision constitutionnelle lorsque le premier concerné, Abdelaziz Bouteflika en l'occurrence, a choisi de ne pas l'évoquer dans son discours du 5 juillet. Une logique respectée à la lettre par le président de l'Assemblée populaire nationale qui, rappelons-le, n'avait pas hésité à annoncer un amendement de la loi fondamentale au courant du mois de mars. Echaudé, Ziari s'est montré fort prudent. Pour sa part, Abdelkader Bensalah a opté pour une autre stratégie : celle des sous-entendus.

Discours-programme

Le président du Sénat a réussi le tour de force d'éviter de parler de l'amendement de la Constitution tout en évoquant le rôle incontournable de Abdelaziz Bouteflika dans les années à venir! «Le discours du président de la République, prononcé devant les cadres du ministère de la Défense nationale, est arrivé à point nommé. Il a permis de mettre le doigt sur les blessures et de déterminer les priorités du gouvernement (…) C'est véritablement un discours-programme qui peut être appliqué durant les années à venir et de là, nous sommes tous tenus d'en appliquer le contenu», lancera Abdelkder Bensalah.

De son côté, Ahmed Ouyahia a indiqué que cette révision aura lieu au moment opportun. «Koul otla fiha khir (il y a du bon dans tout ajournement)», dira le chef du gouvernement en marge de cette cérémonie de clôture de session.

Les priorités d'Ouyahia

Interpellé sur les priorités de son action à la tête de l'exécutif, Ahmed Ouyahia souligne que tous les dossiers sont «prioritaires».

«On ne peut pas singulariser un élément ou un autre. J'ai une mission de chef du gouvernement, je dois veiller à la continuité de l'effort de l'Etat et de le dynamiser pour concrétiser le programme du président de la République. Il est clair que la mise en œuvre du programme du président de la République est de faire en sorte que l'appareil de l'Etat — le gouvernement et l'administration — se mette davantage au travail. Ils sont dans une conjoncture de congé mais nous allons faire en sorte que la période de juillet, août et Ramadan qui arrive en septembre, soit rentabilisée au maximum», a précisé Ouyahia qui ne manque pas de lancer une pique à l'adresse de son prédécesseur en appelant à «davantage de travail».

Photo : Samir Sid

La prudence est de mise.

«Marginalisation de l'institution parlementaire»

Sauf que le retour d'Ouyahia à la tête de l'exécutif débute par une violation flagrante de la Constitution. En effet, en vertu de l'article 80 de la Constitution, le chef du gouvernement se doit de présenter son programme devant le Parlement.

La loi fondamentale n'en est pas à une violation près, puisque avant son limogeage, Abdelaziz Belkhadem a «omis» de présenter sa déclaration de politique générale devant les représentants du pouvoir législatif. Une situation réprouvée «à titre anonyme» par une grande majorité de parlementaires. Seul le groupe parlementaire du Rassemblement pour la culture et la démocratie a osé dénoncer ouvertement ce qu'il considère être une «marginalisation de l'institution parlementaire». «Le respect du droit par les dirigeants n'a jamais été un souci majeur du régime algérien depuis l'indépendance. C'est de cet abus que tire sa raison d'être la désaffection des citoyens devant leur Etat. Instance de législation et de contrôle de l'action gouvernementale, le Parlement est réduit à une fonction-alibi de la façade démocratique que le pouvoir cultive à destination de l'extérieur. Le phénomène n'est pas une nouveauté mais la culture du viol de la Constitution s'est particulièrement systématisée depuis 1999», note le groupe parlementaire du RCD dans un communiqué de presse rendu public hier.

De son côté, le président du groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix à l'Assemblée a tenté de justifier la défection de Belkhadem et d'Ouyahia. «Le président trouve toujours le moyen de procéder aux changements à la tête de l'exécutif en fin d'année. Ce qui empêche les concernés (les chefs de gouvernement) de présenter le bilan et le programme.» L'argument du représentant du MSP (parti membre de l'Alliance présidentielle) est des plus étranges puisque, théoriquement, rien n'a empêché Belkhadem et Ouyahia de se conformer aux dispositions de la Constitution.

T. H.

RECONCILIATION NATIONALE

Rejet de 30 % des dossiers

Le ministre de la Solidarité nationale a indiqué hier que son département a rejeté 30% des dossiers d'indemnisation présentés par les familles victimes dans le cadre de la «réconciliation nationale». Selon Djamel Ould Abbès, qui s'exprimait en marge de la cloture de la session parlementaire, ces dossiers n'étaient pas «conformes».

T. H.

ANGELA MERKEL AUJOURD'HUI À ALGER

Algérie-Allemagne, un partenariat qui se réchauffe au gaz

La coopération algéro-allemande, déjà bien assise avec un volume d'échanges équivalent à 528 milliards de dollars au premier semestre 2008, se cherche un combustible nécessaire à son accroissement. La chancelière allemande, Angela Merkel, qui atterrit aujourd'hui à Alger pour une visite de travail de deux jours, semble l'avoir trouvé en le gaz. Elle souhaite que son pays s'y approvisionne conséquemment.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Grande consommatrice de l'énergie gazière, l'Allemagne s'approvisionne auprès de deux principaux fournisseurs, la Russie (43%) et la Norvège. Mais il se trouve que ces deux fournisseurs ne peuvent satisfaire à une demande allemande croissante en matière énergétique. D'où la quête d'autres fournisseurs. Ce besoin de diversification des approvisionnements en gaz est exprimé par Berhooz Abdolvand, chercheur en relations internationales à l'université libre de Berlin, qui, dans une déclaration à l'AFP, a soutenu que «la Russie ne suffit pas, et face à la hausse de la demande, la Norvège ne peut augmenter indéfiniment sa production».

Le patron de EON, le plus grand groupe allemand de l'énergie, a clairement indiqué, lui, vers où doit s'orienter l'exploration d'un nouveau marché : l'Algérie. «Nous voulons diversifier nos ressources de gaz, s'il était possible que nos projets soient soutenus par M^me^ Merkel, nous serions ravis», a affirmé, en effet, la semaine dernière M. Wulf Bernotat qui a ajouté que «l'Algérie serait un marché intéressant, d'autant plus que nous venons de nous implanter dans des pays proches : l'Italie et l'Espagne». La chancelière Merkel vient en Algérie justement pour, entre autres, discuter de l'approvisionnement en gaz algérien, notamment le gaz naturel liquéfié (GNL).

Ces discussions, à un plus haut niveau, on l'imagine, viennent couronner une manifestation d'intérêt avec l'ouverture, en juin dernier, d'un bureau de EON Ruhrgaz. D'ailleurs, un représentant de EON accompagne la chancelière allemande dans notre pays. Cela dit, Merkel ne vient pas que pour le gaz. L'Allemagne ambitionne de booster une coopération la plus diversifiée possible. En témoigne cette large délégation d'hommes d'affaires qui accompagne la chancelière et qui doit prendre part aujourd'hui à un forum économique qu'organise à l'hôtel Sheraton la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK). Notons que AHK, qui active depuis deux ans en Algérie, regroupe pas moins de 450 membres.

L'Allemagne, dont près de 150 entreprises sont implantées en Algérie, est le cinquième fournisseur de l'Algérie, après la France, l'Italie, la Chine et les Etas-Unis. Si le partenariat économique figure en bonne place dans l'agenda de Merkel, la question politique l'est tout autant. La chancelière allemande s'entretiendra avec le président Abdelaziz Bouteflika. Il sera question de coopération politique bilatérale mais aussi des questions régionales, telles que la situation au Moyen-Orient. Inéluctablement, cependant, le Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée, qui a connu son lancement officiel le dimanche 13 juillet à Paris, sera au menu de la discussion entre Bouteflika et Merkel. La chancelière allemande reste celle qui a administré le premier correctif au projet de Sarkozy mais aussi celle qui a lourdement pesé pour que l'UPM associe toute l'Union européenne et non seulement les pays méditerranéens du Vieux Continent, comme le proposait initialement le président français.

L'Algérie, elle, s'est associée à cette UPM mais sans trop d'enthousiasme, puisque le président Bouteflika a mis en exergue la difficulté de financement des projets de cette union mais aussi de leur concrétisation dans le cadre d'une si large association.

S. A. I.